

Le musulman qui veut baisser sa belle-mère dans son lit si sa femme est indisposée...

écrit par Gamma | 3 mai 2021



Sur la chaîne de télévision Al Mehwar , la fameuse Souad Salah , professeur de sharia à l'université d'Al Azhar déclare (Je traduis) :

" La sharia permet à la belle-mère de remplacer sa fille dans le lit conjugal à condition que l'indisponibilité de l'épouse ait un motif légitime et que le mari soit dans l'impossibilité de contrôler ses désirs sexuels "



Y a-t-il un commentaire à faire ?

.

Note de Christine Tasin

L'impossibilité de contrôler ses désirs sexuels reconnue officiellement par Mahomet entérine et grave dans le marbre la normalité du viol...